HAL
open science

Poissons d'eau douce : Tometes de Le Bail

Pierre-Yves Le Bail

To cite this version:

Pierre-Yves Le Bail. Poissons d'eau douce : Tometes de Le Bail. La Liste rouge des espèces menacées en France. Faune vertébrée de Guyane, Comité Français de l'UICN; MNHN Museum National d'Histoire Naturelle, 36 p., 2017, 978-2-918105-65-7. hal-01607101

HAL Id: hal-01607101

https://hal.science/hal-01607101

Submitted on 5 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License

Tometes de Le Bail

Tometes lebaili

NT

© Tometes de Le Bail, photographié à l'Aquarium de la Porte Dorée © Frédéric Busson

Le Tometes de Le Bail est l'un des deux plus grands "piranhas herbivores" de Guyane. Il doit cette dénomination à ses mensurations imposantes, avec un poids pouvant atteindre 6 kg et une taille de plus de 60 cm, et à ses dents puissantes avec lesquelles il sectionne les plantes dont il se nourrit. D'après les connaissances disponibles, le régime alimentaire des adultes est exclusivement herbivore.

Ce *Pakou* à la robe gris-bleu vit dans les zones de rapides (ou "sauts"), en amont des bassins versants, où il se reproduit probablement en fin de saison des pluies. C'est une espèce à fort enjeu patrimonial, endémique de trois fleuves adjacents : le Maroni et la Mana en Guyane, la Commewijne River au Suriname.

Très apprécié par les communautés amérindiennes et bushinengués, ce poisson subit la pression d'une pêche intensive exercée au filet et au fusil harpon. Ses ressources alimentaires diminuent sous l'impact des activités d'orpaillage, qui réduisent la clarté de l'eau et entraînent un dépérissement des plantes qu'il affectionne. Des projets de barrages hydroélectriques risquent également de rompre la connectivité de ses habitats, menaçant les déplacements saisonniers de cette espèce. Les quelques éléments historiques disponibles, l'analyse récente des débarquements des pêcheurs du Haut Maroni et les témoignages anciens confirment une baisse importante des captures du Tometes de Le Bail, qui explique le statut "Quasi menacé" qui lui est attribué.

Harttiella pilosa

Harttiella pilosa

CR

Les espèces du genre *Harttiella* se caractérisent par un corps applati recouvert de plaques osseuses et par une bouche en ventouse leur permettant de se fixer aux supports rocheux. Ce genre compte à ce jour huit espèces : six d'entre elles sont endémiques de Guyane (*H. pilosa, H. intermedia, H. janmoli, H. parva, H. longicauda, H. lucifer*), une autre est localisée sur le versant surinamais du fleuve Maroni sur le Mont Nassau (*H. crassicauda*), tandis que la dernière, encore en cours de description, est présente uniquement sur le Mont Itoupé dans le Sud du département.

Toutes les espèces d'*Harttiella* vivent dans des petits cours d'eau forestiers et sont inféodées aux zones de torrents situées en tête des bassins versants, où les poissons prédateurs semblent absents. Leur milieu se caractérise par une eau courante et un substrat essentiellement rocheux, complétés de débris végétaux issus de la couverture forestière. Très spécialisées, les espèces d'*Harttiella* se sont adaptées à ce biotope en évoluant vers le nanisme. Elles présentent une faible fécondité et des capacités de dispersion réduites.

De ce fait, à l'exception de deux d'entre elles, toutes ces espèces sont micro-endémiques d'un seul massif montagneux, voire d'une seule rivière. Ces caractéristiques les rendent particulièrement vulnérables à toute perturbation de leur environnement. L'habitat de ces espèces est également sous pression de l'orpaillage, menacé par le développement de sites miniers alluvionnaires. C'est ainsi qu'*Harttiella pilosa* est classée en "En danger critique", tout comme trois autres espèces (*H. intermedia, H. janmoli* et *H. parva*).

En haut : *Harttiella pilosa* © Antoine Baglan. En bas : *Harttiella longicauda* © Frédéric Melki